**Adhésion de l’employeur à l’abonnement aux fiches de salaire**

Raison sociale :

Personne de contact :

Adresse :

N° postal et localité :

Adresse mail :

Téléphone / Fax. :       /

Natel :

Secteur d’activité :

Assurances sociales

AVS Caisse :       N° :

LAA Assureur :       N° :

LPP Assureur :       N° :

IJ Assureur :       N° :

Maladie Assureur :       N° :

Impôt à la source N° :

L’abonnement aux fiches de salaire est facturé une fois par année, par employé, il ne varie pas en fonction de la durée du contrat de travail.

**Si vous n’avez pas vos couvertures d’assurances auprès d’AgriGenève et de ses partenaires, merci de nous communiquer les taux à appliquer en joignant une copie de vos polices d’assurances.**

L’établissement de la fiche de salaire ne signifie en aucun cas un transfert de votre responsabilité d’employeur sur AgriGenève en général et en particulier à l’égard du contrat-type de travail, au code des obligations ou encore à un contrat particulier entre vous et votre personnel.

Souhaitez-vous également souscrire au forfait pour l’établissement des décomptes finaux AVS et Impôt à la source ?  Oui  Non

Lieu et date :       Signature :